



ALPE-FCPE
Assemblée Générale du 26 septembre 2006

L'Association Laïque des Parents d'Elèves du Collège Jean Moulin est une association loi 1901 affiliée à la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves).

Son assemblée générale s'est réunie le 26 septembre 2006 au Collège Jean Moulin de 20H30 à 23H en présence de : 24 familles adhérentes ou sympathisantes.

Etaient à l'ordre du jour :

1. Rencontre avec la Principale pour nous présenter : Le point sur la rentrée, la vie du collège, les projets pour le collège.
2. Lecture et vote du rapport d'activité et rapport financier.
3. Elections du nouveau CA, bureau, commission des comptes.

1. Ambiance de rentrée : par madame Onillon (principale)

Les mouvements de la rentrée 2006 :

Madame CLOT a été mutée au collège Gay Lussac à Colombes et Madame COGNACQ mutée au collège le Rondeau de Rambouillet.

Nouvelle Principale :

Madame ONILLON Catherine après avoir enseigné l' EPS dans un collège à Puteaux, elle a été principale adjointe au lycée professionnel La Tournelle à la Garenne Colombes pendant 6 ans avant d'être nommée le 28 août au collège Jean Moulin.

Nouvelle Principale adjointe :

Madame FESTA Corinne a travaillé dans la communication dans le secteur de l'édition avant d'être enseignante dans le 1er degré à Clamart dans une école maternelle, avant d'être nommée en 2006 directrice d'école maternelle à Malakoff où elle avait préparé la rentrée, le 28 août elle recevait une nouvelle affectation au collège Jean Moulin.

Effectifs :

Le collège a un effectif **de plus de 639 élèves**, dont **60 internationaux**, pour **24 classes (7 de 6ème, 5 de 5ème, 6 de 4ème, 6 de 3ème)**. Le collège accueille **556 élèves en demi-pension**.

Le Conseil d'Administration reste composé de 30 personnes dont 7 parents élus.

Professeurs et assistants d'éducation :

Il manque 1 professeur de technologie qui doit enseigner 6 heures, et 1 contrat d'aide à l'emploi.

Depuis la rentrée Madame Cappe est absente pour 15 jours (convoquée pour jury aux assises).

Infirmière, médecin et assistante Sociale :

Le collège de Chaville a une assistante sociale, 1 jour et demi à 2 jours par semaine.

L'infirmière est présente les mardi et jeudi de 9h à 17h et un médecin le mardi matin de 9h à 12h30.

1 Emargement nouveau bureau : Alain Olivier : Président, Pascale Cahagne : secrétaire général, Anne Marie Defosse-Crespi : trésorière.

CDI :

Un renfort est assuré par la présence d'une seconde personne. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Responsabilité des classes avec suivi des niveaux :

Pour les 6ème et les 3ème Mme ONILLON

Pour les 5ème et les 4ème Mme FESTA

Quelques dates importantes :

18 septembre : photos de classes.

2 octobre : 18h réunion parents des élèves de 5ème.

5 octobre : 18h réunion parents des élèves de 4ème.

10 octobre : 18h réunion parents des élèves de 3ème.

14 octobre : élections des parents d'élèves au CA

16 décembre : remise des bulletins.

31 mars 2007 : remise des bulletins.

5 et 6 avril 2007 : brevet blanc.

Du 2 au 6 avril 2007 : stage de 4ème.

Quelques nouvelles :

- **La rentrée** et l'intégration des classes de 6ème se sont très bien déroulées.
- **L'Assemblée générale de l'association sportive** du collège est prévue **le mercredi 20 septembre à 14h** en salle Vercors, présence des parents disponibles souhaitée.
- **La remise des diplômes** du brevet 2006 aura lieu cette année en mairie.
- J'ai demandé que les classes de **3ème aient un casier**.
- **Monsieur Guérout** ne fait plus partie de l'effectif du collège. Il a quitté son logement de fonction. Il est parti en qualité de chargé de mission pour s'occuper de la formation des chefs d'établissement pour Orléans /Tours.

Les élections de parents d'élèves :

Elles auront lieu le samedi **14 octobre de 8h30 à 12h30** (ou par correspondance).

La liste des représentants devra être déposée début octobre. Les enfants recevront 1 enveloppe pour chaque parent.

La mise sous enveloppes aura lieu en principe au collège le : (confirmation de la date ultérieurement).

Conseils de classes :

Légalement, il ne doit y avoir que 2 représentants des parents d'élèves par classe.

Compte tenu qu'il y a 3 associations, cela se fera au prorata des élections.

Néanmoins, si les associations sont d'accord, il pourra y avoir un représentant de chaque association.

J'ai insisté pour que les conseils de classe aient lieu en fin de journée le plus tard possible.

2. Rapport Moral 2005-2006

Présenté par Alain OLIVIER président

Au nom du bureau je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Conseils de Classe

Madame la Principale est d'accord pour un mode de représentation qui permettrait, à notre association, ainsi qu'à la PEEP et la CAAPE, d'avoir un titulaire et un suppléant dans

2 Emargement nouveau bureau : Alain Olivier : Président, Pascale Cahagne : secrétaire général, Anne Marie Defosse-Crespi : trésorière.

chaque classe, ceci sans tenir compte de la représentativité des résultats aux élections du CA, il pourra donc y avoir un représentant de chaque association aux conseils de classe.

Une réunion de sensibilisation a été organisée en commun avec la PEEP et la CAAPE pour présenter le rôle des parents délégués, expliquer le mode de fonctionnement et quelques « règles déontologiques ». C'est l'occasion de fournir des supports à la prise de notes, des modèles de compte-rendu.

Le rôle de parent délégué est fondamental et se place à la base de la représentativité et de l'esprit de démocratie que nous défendons. Nous rappelons aussi l'importance pour ces parents représentant la FCPE d'être à jour de leur cotisation et pour représenter les intérêts collectifs des élèves.

La rentrée 2005-2006 s'est réalisée avec 23 classes. Une coordination par niveau ou groupe de niveau a été mise en place mais doit être améliorée.

Conseil d'administration

Pour les élections des parents d'élèves aux CA qui ont eu lieu le 15.10.2005, les deux parents devraient et doivent voter.

Aux dernières élections des représentants des parents d'élèves en octobre 2005, une diminution des votes a été observée.

Néanmoins le nombre de familles votant est beaucoup trop faible, sachant pourtant que le vote par correspondance n'est pas compliqué.

Nous n'avons pas recueilli suffisamment de voix pour obtenir quatre représentants au Conseil d'Administration. Nous avons donc obtenu 3 délégués sur 7, 2 pour la PEEP, 2 pour la CAAPE.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois. Le Conseil d'Administration est avant tout une instance d'information et de surveillance. Néanmoins, il est fondamental d'y participer car il reste le meilleur moyen de faire passer des idées.

Résultats des élections au CA du collège Jean Moulin de Chaville

	2002	2003	2004	2005
inscrits	414	492	991	1010
votants	117	172	381	332
exprimés	115	171	375	329
FCPE	65	80	159	124
PEEP	50	63	137	111
CAAPE	0	28	79	94
FCPE/exprimés	56,52%	46,78%	42,40%	37,68%
PEEP/exprimés	43,48%	36,84%	36,53%	33,73%
CAAPE/exprimés	0,00%	16,37%	21,06%	28,57%

Le vote pour les internationaux a contribué à l'élection d'un candidat pour chaque association.

Electeurs inscrits : 118, nombre de votants : 35, blancs ou nuls : 1, exprimés : 34.

3 Emargement nouveau bureau : Alain Olivier : Président, Pascale Cahagne : secrétaire général, Anne Marie Defosse-Crespi : trésorière.

Gestion :

La plupart des décisions qui sont votées au CA relèvent de la gestion financière de l'établissement. Globalement, l'administration du collège fait bien son travail et nous n'avons pas eu à nous opposer aux décisions de gestion proposées.

Dotation horaire :

La dotation horaire affectée à l'Etablissement est présentée au Conseil d'Administration. Au CA du 28 février 2006 notre DGH (pour l'année 2006-07) sera de 697 heures pour 23 classes. A la rentrée 2006 la DHG passe à 717,50h pour 24 classes.

Voyages scolaires :

Le CA est également décideur sur les voyages scolaires. La FCPE veille à l'équité entre les classes, sans pénaliser les initiatives dynamiques des professeurs. En 2005-2006, nous avons approuvé la majorité des projets, sauf 2 où nous nous sommes abstenus.

Comité d'éducation :

Avec madame B. Dumesnil chargée de prévention pôle solidarités au conseil général des hauts de seine. Nous avons participé à des réunions de préparations pour l'exposition : demain tu seras adulte qui a eu lieu au collège fin mars pendant 3 jours pour les élèves de 4ème, ensuite nous faisons partie d'un comité de pilotage pour des groupes de 6 à 10 élèves pour discuter sur 3 thèmes choisis dans les panneaux proposé par l'expo.

Conseil de discipline

Le Conseil s'est réuni une fois dans l'année. Comme les années précédentes, lorsque les élèves sont convoqués devant cette instance, tous les autres recours ont été épuisés. En règle générale, les élèves concernés montrent peu de remords face à leurs écarts de comportements.

L'exclusion définitive est prononcée dans la plupart des cas. Au-delà de la brutalité de cette décision, il faut remarquer qu'elle conduit à donner une deuxième chance à l'élève. On remarque en effet que les élèves expulsés d'autres établissements et arrivant à Jean Moulin récidivent peu.

Durant l'année scolaire, 1 élève est passé en conseil de discipline, et a été exclu définitivement du collège.

Vie du Collège

Classe européenne : Nouvelle demande avec lettre au rectorat pour la création d'une section européenne anglaise au lycée de sévres qui puisse être ouverte à compter de la rentrée scolaire 2006. A ce jour cette section a été ouverte.

Fête du collège. Nous avons organisé avec la PEEP, pour la journée portes ouverte du 10 juin un barbecue, des ventes de gâteaux et de boissons. Un bénéfice de 421,39 euros a été dégagé. Il a été affecté à la Caisse de Solidarité du collège. Les comptes de la fête sont gérés indépendamment du compte de notre association.

Remplacement des professeurs absents : Nous avons eu encore à gérer des difficultés de remplacement des professeurs absents mal remplacés ou de postes mal pourvus. Depuis, que nous avons menacé de nous pourvoir devant les tribunaux comme l'on fait d'autres associations de parents en France, nous avons été un peut mieux entendus. Par ailleurs, diverses actions ont été menées avec le rectorat pour des problèmes avec un professeur, ainsi que pour le maintien de l'équipe dirigeante du collège pour la rentrée 2005 et 2006 ainsi que pour la rentrée 2006/2007.

Le remplacement de courte durée par les professeurs du collège est beaucoup trop lourd et difficile à mettre en place à cause de la rentrée des absences dans le logiciel de l'académie ce qui alourdi énormément le système c'est dommage pour les élèves qui perdent des heures de cours.

A la rentrée 2006 il manque encore 1 professeur de technologie pour un cota de 6 h.

Relations avec l'administration

Les relations entre les représentants des parents et l'administration du Collège sont cordiales.

Les relations avec l'Inspection Académique et le Rectorat donnent lieu principalement à des courriers ou des appels téléphoniques. Nous avons le sentiment d'être quelque peu mieux entendus. Toutefois, il faut maintenir une pression permanente lors des difficultés et ne pas hésiter à se déplacer et à relancer.

Vie militante

Il est difficile pour notre association, réunissant pour la plupart des parents ayant une activité salariée, de dégager le temps suffisant à la réflexion et à l'action, notamment concernant notre participation à la vie de la FCPE. Cependant nous avons participé à l'assemblée des Présidents des Conseils Locaux et au congrès de la FCPE, ainsi que des réunions ponctuelles au CDPE sur des thèmes précis et divers ou des petites formations de demi journée.

Beaucoup de réunions et manifestations pour la mobilisation contre le CPE.

Une adhérente FCPE participe au « coup de pouce ». Et une autre à l'atelier du goût. Pour communiquer, nous aurions intérêt à rassembler le plus grand nombre possible d'adresses.

Dans le document remis par l'administration aux parents afin qu'ils nous communiquent (éventuellement) leurs coordonnées, ne figurent pas les adresses électroniques. Il serait utile de l'envisager.

Relations avec les autres associations de parents d'élèves

Les relations avec la PEEP sont cordiales et efficaces. Avec la CAAPE, nous avons fait le nécessaire pour que tout se passe dans les meilleures conditions malgré son positionnement basé sur une revendication d'autonomie que les autres associations n'auraient pas.

Propositions d'actions pour les mois à venir

- Organiser les élections du 14 octobre 2006 afin de mobiliser les deux conjoints de chaque foyer
- communiquer davantage avec les parents (circulaires, imprimés ou mail), recueillir les adresses électroniques
- Veiller à la permanence du dispositif « coup de pouce porté essentiellement par la PEEP
- Faire en sorte que chaque élève (peut être en ou en 3^{ème}) puisse faire un voyage à finalité pédagogique : sportive, culturelle ou linguistique
- Assister l'administration dans la mise en place d'une bourse d'échange de stages en 4^{ème}
- Maintenir les « acquis » (hétérogénéité des classes, remplacement immédiat des professeurs absents etc...)
- Réfléchir à un développement de la fête du collège
- Animer la vie associative du collège (association sportive, foyer socio-éducatif)
- Demander aux professeurs de faire travailler les élèves en petits groupes pour la réalisation de projets
- Refaire au cours du 2^{ème} trimestre une réunion commune avec les parents de CM1 et CM2 en vue d'une meilleure intégration dans la vie associative du collège.

5 Emargement nouveau bureau : Alain Olivier : Président, Pascale Cahagne : secrétaire général, Anne Marie Defosse-Crespi : trésorière.

- Communiquer les dates des réunions et des informations par rapport au lycée de Sèvres, surtout pour les classes de 3^{ème}.
- Essayer de faire une réunion sur le modèle de celle sur le cannabis avec le centre Chimène d' Issy les Moulineaux.
- Mettre en place un partenariat avec la Croix Rouge qui nous a contacté pour assurer une sensibilisation et une formation aux premiers secours

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3. Rapport Financier 2005-2006

Présenté par Françoise Côme-Chéreau, Trésorière

Période du 1/09/05 au 31/08/06

RECETTES	802,16 €
Adhésions	472,16 €
Subvention municipale	330 €
DEPENSES	630,93 €
Cotisations reversées au CDPE 92	347,36 €
Photocopies documents rentrée et élections	106 €
Affranchissement	15,90 €
Frais de réunion	22,42 €
Fournitures de bureau	80,56 €
Fonctionnement (boîte postale, frais de tenue de compte CCP)	58,69 €

Solde de l'année : + 171,23 €

Banque 1er septembre 2005	1067,62 €
Banque 1er septembre 2006	1238,85 €
SICAV 31 décembre 2004	2259,71 €
SICAV 31 décembre 2005	2324,97 €

- Nos cotisations se sont élevées à 472,16 €. 25 adhésions ont été enregistrées pour l'année scolaire 2005 – 2006 (contre 33 en 2004-2005). Pour chaque adhésion, seulement 5 € étaient destinés au conseil local du collège.
- La subvention municipale a diminué de 20 € par rapport à l'année 2004 – 2005 (330 € au lieu de 350 €).
- Nos dépenses ont été de 630,93 €
- Nos SICAV (10,35995 parts) se sont valorisées, valeur unitaire de 224,42 € au 31/12/05 contre 218,12 € au 31/12/04.

Rapport financier adopté à l'unanimité.

4. Renouvellement des Instances de l'ALPE

Conseil d'administration

Sont élus :

- Pascal Vrillaud
- Pascale Cahagne
- Anne-Marie Defosse-Crespi
- François Lacombe
- Alain Olivier

6 Emargement nouveau bureau : Alain Olivier : Président, Pascale Cahagne : secrétaire général, Anne Marie Defosse-Crespi : trésorière.

Le Conseil d'administration désigne son bureau :

- Président : Alain Olivier.
- Secrétaire : Pascale Cahagne.
- Trésorière : Anne-Marie Defosse-Crespi.

Conformément aux statuts un groupe de trois adhérents non administrateurs sont choisis pour la commission de contrôle des comptes : Christine Olivier-Caillat, Sylvia Renoul et Nathalie Jouan.

L'assemblée générale se termine à 22H35